pays des grandes îles

SAINT JOACHIM

MAGAZINE

www.saint-joachim.fr

MAZIN

hier

Tournage en Brière

En 1924, Léon Poirier sillonne la rue principale de Mazin pour tourner les scènes de son film *La Brière*, adapté du roman d'Alphonse de Châteaubriant. En promenant son objectif, le réalisateur retrouve des maisons et des croix vieilles de plusieurs siècles...

Afin de trouver des figurants et de s'assurer la collaboration des habitants qui se montrent hostiles au projet, la production organise une fête de village avec des joutes, des courses en chaland et des concours de coiffes traditionnelles.

La population est conquise et le tournage peut s'achèver dans une ambiance cordiale. La Brière remporte un très grand succès dès sa sortie en 1925 dans les salles de l'ouest et de la capitale. Une publicité dans Le Journal affirme :

« *Léon Poirier est arrivé à temps pour filmer la pittoresque Brière, avant que le progrès ne soit parvenu à en modifier le caractère* ».

Sur le chemin de l'école

Autrefois, faute d'école sur place, les enfants de l'île de Mazin devaient se rendre tous les matins à pied sur l'île voisine de Pendille. Chaque jour, par n'importe quel temps, ils empruntent le chemin longeant la voie du petit train "le Tortillard", devenue Route Départementale 16 en 1860.

Les écoliers de Mazin sur le chemin de l'école

A la mémoire d'un tragique accident

En contrebas du pont de la Miterne marquant l'entrée sur l'île de Mazin, vous pouvez apercevoir cette croix érigée en 1882 à la mémoire d'Anne Mahé. Cette habitante de l'île s'est noyée à cet endroit lorsque sa charrette, chargée de sacs de grains, a chaviré dans le canal.

La croix de la Miterne

aujourd'hui

La Brière des îles, une organisation spécifique

Mazin est le village ayant le plus conservé l'organisation si caractéristique des îles de Saint-Joachim :

la gagnerie : au centre de l'île, cet espace non inondable est parcellisé en lanières. Jadis dédié aux cultures vivrières de base (céréales, pommes de terre...), on n'y trouve aucune construction, excepté un moulin à vent encore visible aujourd'hui, en l'état de ruine.

la route de ceinture : les chaumières sont réparties de part et d'autre de cette route circulaire, disposées perpendiculairement et orientées vers le sud pour apporter un maximum de clarté. Autrefois, les familles érigeaient leur logement à la suite de celui de leurs parents (afin de s'éviter la construction d'une façade).

les levées : ces jardins tout en longueur donnent accès au marais. En partie inondables l'hiver, ils sont favorables aux cultures potagères.

la curée : ce canal qui ceinture l'île permet de naviguer jusqu'au marais en chaland (barque traditionnelle à fond plat). Il fait l'objet de travaux d'entretien régulier, appelés « curage ».

le marais : les marais privés sont accessibles de l'autre côté de la curée.

Une promenade suspendue à ne pas manquer

La passerelle de Mazin

Depuis 2017, une piste verte permet de rejoindre le bourg de Saint-Joachim de manière sécurisée, à vélo ou à pied, en enjambant la curée de Mazin via une passerelle en bois. En plus du superbe point de vue qu'elle offre sur le marais, cette passerelle permet d'observer différentes espèces d'oiseaux, chemin faisant.

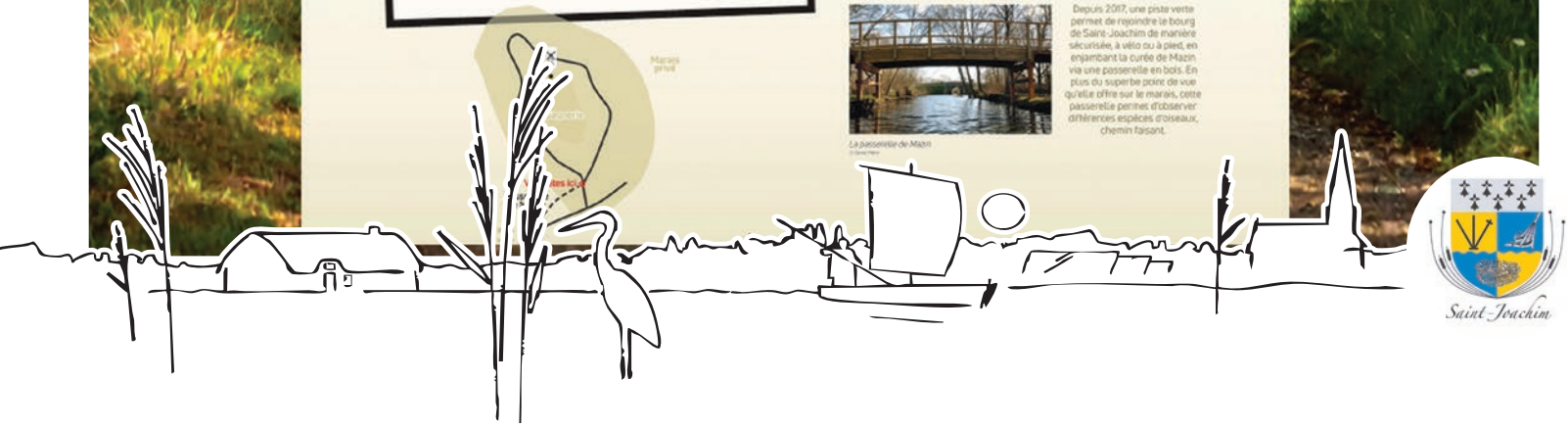

Saint-Joachim

Chers habitants,

À l'aube de cette nouvelle année 2026, je souhaite, au nom de l'ensemble du Conseil municipal, vous adresser mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

L'année écoulée a une nouvelle fois démontré la vitalité et la solidarité de notre commune. Grâce à l'engagement des associations, des bénévoles, des commerçants et de chacun d'entre vous, notre commune continue d'avancer, dans un esprit de partage, de convivialité et de bien-être collectif qui fait notre force.

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses avancées, fruit d'un travail collectif qui illustre notre volonté de bâtir un cadre de vie toujours plus agréable, durable et attractif.

Chaque action menée se fait dans un souci de proximité, de concertation et de transparence.

Je tiens à remercier chaleureusement les agents de la commune et de l'EHPAD Elsa Triolet, pour leur implication sans faille, leur professionnalisme et l'investissement personnel dont ils font preuve quotidiennement pour l'intérêt général.

Je souhaite également remercier l'ensemble des bénévoles et des commerçants pour leur investissement personnel, un investissement qui profite à chacun d'entre nous dans nos vies de tous les jours.

Puisse 2026 être pour chacune et chacun d'entre vous une année de projets accomplis, de réussites personnelles et de moments de joie partagés. Ensemble, continuons à faire de Saint-Joachim un lieu où il fait bon vivre.

TRÈS BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2026
À TOUTES ET À TOUS !

Raphaël Salaün
Maire de Saint-Joachim

• Hall d'accueil

Le chantier du gymnase avance et entre dans sa phase terminale.

Reste à ce jour à effectuer :
- Sol sportif
- Mur mobile entre salle principale et secondaire de sport
- Agencement mobilier dans le hall d'accueil
- Placards grillagés pour le rangement mobilier
- Des vestiaires à installer
- Signalétique
- Finitions menuiseries.

La fin des travaux est prévue en début d'année 2026 !

• Salle de réunion

5 créneaux horaires ont déjà été réservés par des associations pour ce futur espace.

• Salle sportive

En parallèle des travaux neufs, la municipalité envisage un réaménagement de l'ancienne partie du gymnase.

- Imperméabilisation toiture
- Travaux vestiaires
- Chauffage
- Douches
- Sanitaires
- Revêtement de sol isolation extérieure côté nord
- Aménagement d'un futur espace destiné au collège
- Local rangement association basketball
- Local rangement service entretien

• Façade principale de l'entrée du public et des associations

Renouvellement des cartes d'identité

L'été approche plus vite qu'un départ en vacances !

Avant de boucler les valises, pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport

Les délais peuvent être longs : **anticipez dès maintenant pour éviter le stress avant le grand départ !**

Renouvellement des concessions au cimetière

Il est rappelé aux familles que certaines concessions funéraires arrivent à échéance.

Nous invitons les concessionnaires concernés à se rapprocher du Service Accueil de la mairie afin de procéder à leur renouvellement ou à toute autre démarche nécessaire.

Vous pouvez trouver toutes les informations en suivant ce lien : **https://cimetiere.gescime.com/saint-joachim-cimetiere-44720**

Marché de Noël

Un franc succès pour les 23 exposants de notre marché de Noël qui, pour des raisons météorologiques a dû être déplacé à la Scène du Marais.

Cette année un présentateur a animé cet après-midi festif, complété par un Flash Mob et le passage du Père Noël.

Commerce

La commune accueille une nouvelle activité au 8 rue des Aigrettes.

La société Fred Motoculture a pris possession du local et ce nouveau commerce est ouvert au public depuis le 1er décembre 2025.

Nous souhaitons la bienvenue à Jérôme et Bastien.

Pourquoi appartenir à la CARENE :

Créée dans la dynamique des intercommunalités instaurée par la loi du 12 juillet 1999, Saint-Nazaire Agglo regroupe dix communes dont la Saint-Joachim, Besné, La Chapelle-des-Marais, Donges, Montoir-de-Bretagne, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac. Ces collectivités territoriales ont décidé de construire une agglomération et donc de partager une communauté de destin, avec un même objectif : mutualiser les idées, les initiatives, les projets et les ressources, afin de développer une solidarité active et innovante entre les communes… au bénéfice de tous. Elle se caractérise notamment par le versement d'une dotation de solidarité communautaire substantielle, à l'ensemble de ses communs membres. Pour notre commune, cette contribution atteint 1 207 347 €, une ressource non négligeable qui participe au financement de nos investissements.

Mais son rôle ne s'arrête pas là, Saint-Nazaire Agglo est très présente dans la vie de tous les jours de ses 131317 habitants… même si ça n'est pas toujours perceptible ! Développer l'habitat, les services urbains (transports, gestion des déchets, eau, assainissement, piscines) et les équipements de centralité et de proximité dans toutes les communes, l'économie, l'enseignement supérieur et la recherche… sont quelques-unes des grandes compétences de Saint-Nazaire Agglo. Autant de missions exercées au quotidien au profit de tous.

L'agglomération, un appui technique

La mutualisation engagée avec Saint-Nazaire Agglomération permet à notre commune de bénéficier de compétences spécialisées et de services renforcés, tout en réalisant des économies d'échelle significatives. Grâce au partage de ressources humaines expertes, qu'il s'agisse de l'archiviste, du conseiller en économie partagée, du Service d'instruction ou encore de l'accompagnement en matière de RGPD.

L'agglomération en soutien des communes et des administrés à travers notamment :

- Le financement de l'augmentation de la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)
- La compensation financière d'un temps agent dédié à la délivrance de cartes d'identité et passeports..
- La gestion centralisée des groupements de commande par Saint-Nazaire Agglo permet aux communes de bénéficier de prix négociés et compétitifs.
- La prise en charge du Fonds de Solidarité Logement (FSL)
- La création de la tarification solidaire pour l'eau, l'assainissement et les transports, permettant d'alléger les charges des foyers les plus modestes.
- La subvention attractivité est versée pour toutes manifestations communales à rayonnement inte communal, 24 000 € perçus et répartis entre nos associations.

L'agglomération contribue à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et bâti :

La GEMAPI, taxe créée en 2022 et prélevée via la taxe foncière, permet l'entretien des milieux aquatiques.
Le Plan Marais a permis des travaux de recalibrage des canaux, financés à 49 % par la CARENE.
Des aides au patrimoine soutiennent la rénovation des toitures en chaume, notamment pour les chaumières anciennes du Parc Naturel Régional de Brière.

L'agglomération engagée dans l'action culturelle :

Mise en réseau des médiathèques, des équipements municipaux qui se modernisent, avec : des logiciels communs et sites mutualisés, des automates de prêts installés et d'autres à venir - des tablettes et consoles de jeux.
Le numérique occupe aujourd'hui une place centrale. Il est incontournable, c'est pourquoi nous développons des actions de médiation numérique, pour aider chacun mieux comprendre et utiliser les ressources en ligne.
À ce jour, plus de 500 000 euros ont été investis dans les médiathèques du territoire, et 190 000 euros consacrés à leur fonctionnement, dont 100 000 euros pour les ressources numériques.
Les actions culturelles, saison 2024/2025 en quelques chiffres : ce ne sont pas moins de 254 rendez-vous dans les médiathèques

- Les rencontres musicales pour 20 concerts / 802 spectateurs
- La résidence de journalisme "Dans nos bulles" 45 ateliers pour 365 participants avec des retours très positifs et beaucoup de créativité et d'échanges
- 182 ateliers de la médiatrice numérique pour 350 participants
- Le déploiement des actions artistiques et culturelles, 100 classes concernées, 10 par communes, des projets plébiscités par les enseignants et les élèves.
- Le Festival Folk en Scène, trois scènes de diffusion et des actions de médiation.

Perspectives et conclusion

Saint-Nazaire agglomération constitue aujourd'hui un territoire à fort potentiel industriel et économique. Qualifié de territoire riche, nous contribuerons de façon significative au remboursement de la dette de l'État, pas moins de 5,5 millions d'euros seront prélevés à l'agglomération en 2026. Ce fort prélèvement conjugué à la baisse constante des dotations contraindra les futurs élus à faire des choix déterminants pour préserver la qualité des services publics. Et ce même si, les collectivités ont des finances saines, à l'équilibre, contrairement à l'état qui dégrade de mois en mois l'endettement de la France.
Je profite de ce bulletin pour vous dire que j'arrête mes activités intercommunales en mars 2026.

2025, une année riche en travaux de marais

La drague de la société I Marine Solutions a réalisé le curage programmé des 600m de la curée sud de Fédrun et en terminant par une saignée dans le bouchon vaseux de la grande curée sur environ 200m. Cette opération a été perturbée par la présence dans la vase de très nombreux déchets en tout genre.

Avec ces canaux et copis souvent très larges à l'ouest de nos îles, plusieurs curées sont susceptibles d'un ré-envasement rapide sous l'effet des courants et des vents dominants d'ouest. C'est ce qui s'est produit en 2021 sur la curée de Pendille près de la Petite Bande et menace la durabilité du dévasage sur Fédrun. Aussi, devons-nous trouver rapidement, avec le SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet), une solution technique pour limiter ces ré-envasements.

Comme annoncé dans le bulletin municipal de juillet 2025, les travaux de 2026 se préparent dès maintenant pour profiter pleinement de la troisième année du fond de concours de Saint-Nazaire Agglo. L'année 2025 exceptionnellement sèche aura permis, contrairement à 2024, que de nombreux curages se fassent dans de bonnes conditions : Curée de Mazin sous l'égide du SBVB, curée de Brécun sur financement commune/Saint-Nazaire Agglo dans le cadre du plan marais comme pour la curée sud de Fédrun, ainsi que de nombreux secteurs en grande Brière grâce au partenariat CSGBM (Commission Syndicale Grande Briere Mottière)-commune de Saint-Joachim.

Un nouveau règlement d'eau vient d'être adopté par le SBVB et transmis à la préfecture pour instruction ; un schéma directeur de gestion des canaux lui sera adossé afin de définir et planifier les linéaires de travaux à venir de manière concertée.
Ce schéma devra répondre aux besoins de circulation à l'ouest comme à l'est des habitants de Saint-Joachim, commune qui compte autour de 600 chalands en état de naviguer en Brière comme en Boulaie.

Enfin, le chemin de la Grole, tronçon du GRP « Tour de Brière » très fréquenté était fortement dégradé notamment par les ragondins dans une large partie centrale. Il a pu être rechargé et consolidé par le produit de curage du fossé qui le longe. **Ce chantier pris en charge par Saint-Nazaire Agglo dans le cadre de sa compétence Tourisme et Agriculture améliorera grandement sa praticabilité et sa tenue dans le temps et sera praticable à partir de l'été 2026.**

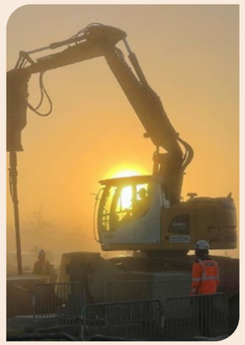

Projet photovoltaïque du cimetière

Les différentes étapes des travaux :

- Le ''battage" des pieux est finalisé.
- Les travaux de maçonnerie (tête de pieux) ont débuté et se termineront au printemps 2026.
- Ensuite viendra le montage de la charpente.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, des communiqués sont consultables sur le **site de Brièr'Energie : https://www.brierenergie.fr/**

Bâtiment Velly

La reconstruction du bâtiment situé sur la Zone Artisanale d'Aignac est en cours et se déroule conformément au planning établi.

La fin des travaux est prévue début 2026 pour accueillir un carrossier.

Maison de Santé - Offices de restauration

La Maison de Santé, l'office de restauration de Sainte-Anne et d'Aignac sont dorénavant équipés de batteries.

Ces batteries permettront de stocker l'électricité produite par les panneaux solaires installés sur ces bâtiments et la restituer pour un fonctionnement en quasi autoconsommation.

Impasse Gisèle Halimi

Les travaux du parking de l'impasse Gisèle Halimi sont terminés.

Les stationnements de ce parking seront principalement réservés aux locataires de nos bâtiments communaux ainsi qu'aux locataires du 108 rue Joliot Curie (anciennement Cheval Noir).

Transport solidaire

Le projet avance progressivement. A la suite d'une réunion publique pour en présenter de nouveau les finalités et expliquer la nécessité de créer une association pour le développer, des personnes se sont proposées pour entrer dans le bureau. Par conséquent, si tout se passe bien, ce service devrait voir le jour courant janvier 2026.

Semaine bleue

La municipalité a organisé deux temps forts à la Scène du Marais dans le cadre de cette semaine dédiée aux personnes âgées.

Le 16 octobre, l'association SOLIHA est venue avec un truck (camion aménagé pour sensibiliser à la perte d'autonomie et pour voir comment aménager son intérieur pour y rester le plus longtemps possible). En parallèle, un atelier « bien vieillir chez soi » était animé par des personnes de Saint-Nazaire Agglo. Cette matinée n'a pas trouvé son public puisque seulement cinq personnes se sont déplacées.

Le 23 octobre, l'association culturelle de la commune, accompagnée de musiciens, a proposé des démonstrations de danses bretonnes avant d'initier le public venu plus nombreux. Tous les participants ont passé un agréable moment.

Afin d'essayer de répondre aux besoins et aux envies du public ciblé par la Semaine Bleue, un questionnaire a été donné au repas des aînés. **Les réponses vont être étudiées pour 2026.**

Repas des aînés

Il a eu lieu le jeudi 04 décembre à la Scène du Marais. **Cette journée a encore une fois été placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.**Tous étaient contents de se retrouver autour d'un bon repas concocté par un traiteur. L'association « Les Etoiles Lyriques » a animé ce temps fort, proposant une revue cabaret avec un chanteur meneur de revue saxophoniste et une danseuse Music-Hall Cabaret French Cancan.

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Comme vous le savez, la commune a eu la chance de percevoir un don d'une personne désirant rester anonyme. **Cette somme avait pour vocation de soutenir des actions en faveur des résidents de l'EHPAD.** Entre autres projets, un PASA a donc été proposé et validé. La construction a démarré depuis quelques mois ; l'achèvement des travaux est prévu fin du premier semestre 2026.

Installations à la Maison de Santé

Le Pôle Santé Brière a pris la suite du Pôle Infirmier depuis mi-octobre 2025.
Quatre professionnelles de santé occupent désormais ces locaux :
De gauche à droite : Madame GLORY GALLERNE orthophoniste, Madame LHOMMEAU infirmière libérale, Madame THEPAULT sage-femme, Madame CARPENTIER infirmière libérale.
Leurs coordonnées sont indiquées à la fin du bulletin municipal.

En cette fin d'année 2025, retour au XIXème siècle pour les membres du Service Seniors qui ont passé une journée à l'Ecomusée des Forges d'Hennebont suivie de la découverte du village de Poul-Fetan. L'occasion de se remémorer les vieux métiers, flâner mais aussi rire en se costumant…

La myrtille sur le kouign-aman pendant cette journée : la rencontre inopinée avec un comédien du petit écran qui a ''claqué la bise" à certaines !

Rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures !

Les rendez-vous habituels des activités Seniors et Mouvements et Remue-méninges trouvent toujours leur public. Le dernier trimestre de cette année 2025 a aussi été l'occasion de découvrir dans la convivialité la création florale avec un éventail séché et l'art de la vannerie.

Les seniors n'ont pas boudé leur plaisir avec un après-midi cabaret de Noël à la Porte du Golfe qui avait lieu exceptionnellement le mercredi 26 novembre. L'occasion de retracer les belles heures du Music-Hall depuis les années 30.

Vous avez 55 ans ou plus ?

Vous avez envie de découvrir, de partager ou de passer un moment agréable ? Rejoignez-nous ! Il suffit de s'inscrire aux activités par mail (**service.seniors@saint-joachim.fr**), téléphone ou passage à l'accueil.

Les personnes hors commune peuvent nous rejoindre pour cela contactez le service senior de la commune.

100 ans de Mme JARLÉGANT

Le 9 septembre dernier, Madame JARLÉGANT née BODIGUEL Raymonde a fêté ses 100 ans. Résidant depuis 2020 à l'EHPAD Elsa Triolet, notre aînée est toujours active et partante pour une activité !

Madame JARLÉGANT a eu 3 enfants avec son époux Éloi JARLÉGANT.

Elle est maintenant la matriarche d'une famille qui comporte 9 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Joyeux anniversaire, chère centenaire !

Cet été, nous avons eu l'occasion de faire plusieurs pique-niques autour du Belvédère. Les résidents étaient très heureux de pouvoir profiter des alentours et de faire des parties de pétanque.

Les activités se poursuivent avec des rencontres intergénérationnelles, jeux de société, sorties, et divers ateliers. Nous continuons toujours nos ateliers de repas thérapeutiques une fois par mois, avec un petit groupe de résidents accompagnés de l'ergothérapeute, la psychologue, la diététicienne et l'animatrice. Lors de ces ateliers, nous essayons d'utiliser ''le vélo à smoothies" dans une recette. C'est toujours avec curiosité et joie que les résidents le découvrent.

Certains résidents ont pu regarder de la cour de l'établissement, le feu d'artifice du 14 juillet, nous remercions les bénévoles qui étaient présents.

En octobre, comme chaque année, nous avons participé à une journée Ehpadante sur le thème de ''La Croisière s'amuse » à Saint-Brévin les Pins. Un moment de rencontre et de partage, très apprécié par les résidents.

Nous remercions la mairie de nous avoir invités comme chaque année dans le cadre de la Semaine Bleue, à un après-midi festif sur le thème de la danse bretonne. Une bonne mobilisation de l'ensemble du personnel ainsi que des bénévoles, a permis à une trentaine de résidents d'être présents. Quelques-uns se sont initiés à la danse bretonne.

Par ailleurs, les travaux de création du PASA (Pôles d'Activités et de Soins Adaptés) ont débuté au mois d'octobre.

Cette structure permettra d'offrir prochainement un espace dédié et adapté aux résidents ayant des troubles cognitifs, afin d'améliorer leur accompagnement et leur bien-être.

Pour cette fin d'année, les résidents et l'association les Couleurs d'Elsa, ont organisé leur marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 7 décembre.

Actualités de la bibliothèque

Avec la rentrée scolaire, à partir d'octobre et jusqu'en décembre 2025, la bibliothèque propose aux écoles et durant les permanences au public de redécouvrir à travers une exposition interactive « L'envers des contes », les grands classiques des contes d'autrefois sous la forme d'un jeu consistant à retrouver les personnages cachés dans la bibliothèque. Le mois de novembre 2025 était consacré au Bien-être, avec notamment une sieste musicale que le public a bien aimé en procurant une réelle détente corporelle et psychique.

De janvier à mars 2026, le polar sera à l'honneur : une enquête interactive, des films, des livres seront l'occasion de s'immerger dans ce genre littéraire.**De février à avril 2026,** en partenariat avec les 9 autres médiathèques de la CARENE, la bibliothèque invitera à un voyage unique à la rencontre d'animaux, d'arbres et de forêts à travers le monde. Grâce à la réalité augmentée, des parcours sonores, des poèmes, des photographies et des illustrations seront l'occasion de se plonger dans une expérience immersive qui explore le lien entre l'humain et la nature. L'exposition Arbres-Mondes nous rappellera l'urgence de repenser notre relation au vivant.

A propos du Projet Culturel de Territoire

Une nouvelle convention du Projet Culturel de Territoire a été signée pour une durée de 3 ans (2025-2027) afin d'approfondir les 3 axes principaux mis en œuvre les années précédentes :

Axe 1 : Finalisation des outils de communication et accompagnement des nouvelles équipes municipales après mars 2026

Axe 2 : Approfondissement et structuration de la politique de la lecture publique des médiathèques de la CARENE par le développement des actions culturelles, artistiques, culturelles, numériques et pédagogiques. Un état des lieux entre novembre 2025 et mars 2026 sera effectué en vue de la mise en œuvre d'un schéma intercommunal de la lecture publique (objectifs partagés, périmètres et moyens).

Axe 3 : 18 projets d'Education Artistique et Culturelle seront proposés aux établissements scolaires et concerneront 105 classes de l'agglomération nazairienne, de la maternelle à la 6ème.et des illustrations seront l'occasion de se plonger dans une expérience immersive qui explore le lien entre l'humain et la nature. L'exposition Arbres-Mondes nous rappellera l'urgence de repenser notre relation au vivant.

Un des axes du Projet Culturel de Territoire

Dans le Projet Culturel de Territoire renouvelé en 2025, les actions d'Education Artistique et Culturel tiennent une place de plus en plus prépondérante et en 2025 toutes les écoles de la commune ont pu participer à des projets novateurs et originaux qui ont suscité un réel enthousiaste auprès des enfants. Deux classes de l'école Pauline Kergomard ont par exemple participé au programme « Du cirque près de chez moi ». L'équipe de la Volière a initié un parcours de découverte des arts du cirque : en proposant une ouverture générale sur le monde du cirque et des ateliers de pratique. Les élèves ont également réalisé un imagier des arts du cirque mis en scène dans un décor naturel. Il s'en est suivi une exposition à la bibliothèque d'une quinzaine de jours et d'un moment convivial le 30 juin 2025 qui a regroupé 80 personnes.

L'arrivée d'un nouveau responsable à la médiathèque

A partir du 5 janvier 2026, la bibliothèque accueillera son nouveau responsable Paul-Henri Charras, en remplacement d'Hervé Olivaud qui partira à la retraite, le 1er février 2026.

• Hervé OLIVAUD

• Paul-Henri CHARRAS

La comédie musicale, une belle aventure humaine.

Le projet de création artistique engagé au cours du premier semestre a donné aux participants l'opportunité d'exprimer leurs talents et a tenu son pari d'offrir au public une prestation de qualité.

Vingt-cinq artistes amateurs de tous âges et de tous horizons ont participé à cette création artistique aux accents de comédie musicale.

Ils sont montés sur scène lors de deux représentations et ont emmené le public dans un programme chant, musique et danse sur le thème du voyage.

Des disciplines dans lesquelles les acteurs ont montré de belles performances.

La Brière aussi a ''Un Incroyable Talent", comme peut en témoigner le public venu nombreux applaudir la petite troupe !

Un point sur la fréquentation :

Depuis la mise en place de la programmation culturelle, la dynamique engagée a permis d'accueillir 7550 visiteurs, tous évènements confondus : spectacles, expositions, fêtes de la musique…

Un grand merci à nos fidèles spectateurs curieux et enthousiastes.

Nous vous attendons, encore plus nombreux, pour faire vivre la culture !

• Comédie musicale

• Spectacle jeune public

• Les musicales

• Chorale B&B

Les effectifs scolaires à la rentrée 2025

Maternelle	Aignac	Pauline Kergomard	Sainte Anne	Primaire	Simone de Beauvoir	Sainte Anne	Collège René Char	
Très petite section	3	1	2	CP	43	16	6ème	77
Petite section	15	23	16	CE1	31	6	5ème	85
Moyenne section	9	28	12	CE2	43	17	4ème	71
Grande section	12	22	15	CM1	35	12	3ème	43
				CM2	23	18		
Total	39	74	45	Total	175	69	Total	286

Ecoles publiques

Notre mobilisation a permis d'obtenir l'ouverture d'une 8ème classe à l'école Simone de Beauvoir le jour même de la rentrée. Souhaitons que celle-ci soit pérenne pour le confort des enseignants et l'apprentissage des enfants. Durant l'été 2025, de nombreux travaux ont été réalisés par les Services Techniques de la municipalité.

Travaux de rénovation de la nouvelle classe, installation de 10 lits doubles pour la sieste des petits, sanitaires PMR, divers aménagements, ordinateurs renouvelés à Aignac, préparation des futures plantations d'arbres.

La municipalité étudie également des solutions d'ombrages pour les cours des écoles publiques.

Le collège René Char a accueilli 286 élèves à la rentrée, soit une augmentation de 20 collégiens. Une évolution qui se poursuit pour la troisième année consécutive.

Un voyage à Londres sur le thème de la découverte culturelle et historique de la Seconde Guerre Mondiale s'est déroulé du dimanche 16 au vendredi 21 novembre. 50 élèves y ont participé.La municipalité étudie également des solutions d'ombrages pour les cours des écoles publiques.

A L'école Saint Anne une nouvelle directrice, Mme ROLLAND Sandrine, a pris ses fonctions. Nous lui souhaitons la bienvenue sur notre commune et une bonne collaboration avec nos services.

La M.A.M. (Maison Assistance Maternelle)

Elle est située entre les écoles publiques (élémentaire et maternelle), elle ouvrira ses portes au début de l'année 2026. L'équipe d'assistantes maternelles est composée de quatre personnes et pourront accueillir 16 enfants.

Pour tous renseignements :
mareauxtetards44720@gmail.com ou tél. 06.12.60.39.66

Un point sur l'UPAM : (Unité Production Alimentaire Mutualisée)

Cette structure prépare 6300 repas par jour pour les enfants des écoles de Saint Nazaire, Donges, La Chapelle des Marais et Saint- Joachim

Comment ça marche ?

- Des techniciens sélectionnent les fournisseurs et choisissent les produits.
- Une diététicienne structure les repas et propose les menus.
- Des professionnels de la restauration préparent les plats.
- Des agents gèrent la logistique d'approvisionnement des denrées et de la livraison des repas.
- Au sein de chaque commune partenaire, les agents préparent les entrées, les desserts, réchauffent et servent les plats. Ils accompagnent les enfants pendant le repas afin d'en assurer le bon déroulement, dans une ambiance sereine et respectueuse. Les agents encouragent les enfants à goûter, pour leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs.

Toutefois, ils veillent toujours à respecter le rythme et les préférences de chacun : un enfant n'est jamais obligé de manger ce qu'il n'aime pas.
- **La fréquentation de nos restaurants a progressé de 10,79% cette année**

Rappelons que comme chaque année l'UPAM a ouvert ses portes le 6 décembre dernier aux enseignants et aux parents d'élèves élus. Ils ont ainsi pu découvrir la production des repas de leurs enfants

L'UPAM propose 42% d'aliments BIO (la moyenne nationale est à 25%) dont 53% de produits locaux dépassant largement les objectifs fixés par la loi EGalim (Agriculture et Alimentation).

Composition d'un repas/ type d'achats en montant consacré aux achats par an – année 2023

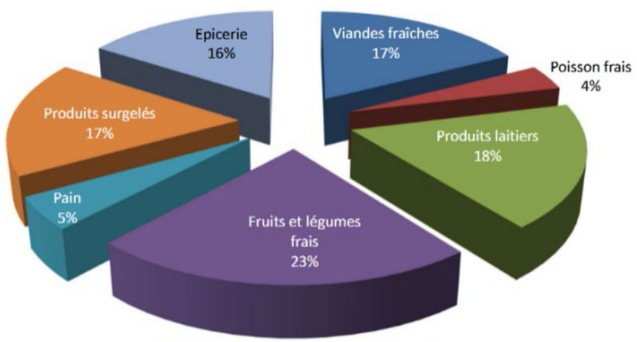

Séjour à la neige

Un séjour à la neige aura lieu du 14 au 21 février 2026. 16 enfants du CE2 au CM2 partiront à Ercé dans les Pyrénées. C'est le troisième séjour organisé par la Maison de l'Enfance en partenariat avec les communes de Missillac et La Chapelle des Marais.

Les enfants pourront s'initier à la balade en raquettes, au ski ou encore à la luge. Pour certains, ce séjour sera une découverte de la montagne.

Projet vidéo

Dans le cadre du projet (Re)connexion, un film retraçant la vie des enfants à la Maison de l'Enfance a été réalisé. Pendant plusieurs mois, ils ont été filmés lors des journées d'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires.

Ainsi, Ricardo Guinée a pu capturer différents moments de vie lors des activités proposées par l'équipe d'animation, des sorties (piscine, randonnée, ferme pédagogique, vélo, …) et lors des mini-camps estivaux.

Une projection du film a été proposée aux familles le mardi 25 novembre 2025 à 18h à la Scène du Marais.

Inscriptions scolaires

Pour rappel, les inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires se font à la Maison de l'Enfance.

La Maison de l'Enfance est située au 08 rue Marcel Desbois à Saint-Joachim, joignable au 02.40.91.66.27.

Service Jeunes

Le QG Jeunesse accueillant les jeunes de 11 à 17 ans, est en perpétuelle évolution depuis sa création en juin 2021 ! La fréquentation est en constante augmentation car les ados y trouvent ce dont ils ont besoin c'est-à-dire un lieu d'accueil, d'échanges et de convivialité !

A chaque période de vacances, différentes activités : jeux collectifs, sports, sorties et soirées sont organisés.
Un mini-camp et un séjour de vacances sont proposés chaque été avec comme nouveauté pour 2026 un chantier de jeunes dont la mission sera de ''dépolluer la Brière" !

Le Service Jeunesse travaille également en partenariat avec les Services Jeunesse des communes avoisinantes, Saint-Nazaire Agglo, des associations communales et le collège René Char avec lequel sont organisés notamment le projet Reconnexion et le bal de fin d'années des 3èmes.

Le local est ouvert les mercredis et samedis de 14h00 à 18h30 en période hors vacances scolaires et pendant les vacances du lundi au vendredi de 10h à12h et de 14h à 18h30 avec une soirée par semaine jusqu'à 22h.

Contact Tony SIMOES
06.38.64.73.71
servicejeunesse@saint-joachim.fr

REMBLAIS : pas n'importe où, pas n'importe comment

• Source photo : Mairie de Saint-Joachim

Constat est fait qu'une anarchie du remblaiement sur les levées des îles de la commune, pour la plupart fait sans demande préalable.

Les zones humides présentes dans les levées rendent de nombreux services, qui deviennent indispensables avec le changement climatique en cours : alimentation des nappes phréatiques, atténuation des inondations, soutien des étiages, épuration des eaux, préservation de la biodiversité ; ...

Les remblais en zone inondable ou en zone humide ont des incidences négatives sur les risques et l'environnement. Ils aggravent les inondations en amont et/ou en aval des travaux.
A ce titre ils sont encadrés réglementairement et limités.

Afin d'assurer une préservation de ces zones qui doivent conserver leur caractère inondable en période hivernale, des préconisations techniques sont à prendre en compte.

Au préalable de tout projet de ce type, il convient de rencontrer impérativement le service urbanisme pour toute demande de remblaiement, afin d'obtenir une autorisation après étude du dossier.

• Un remblai en zone inondable n'est pas anodin pour l'environnement. Source : OFB

Pour information, l'apport de déchets de chantier, parpaings, béton, plâtre, fibrociment, ... (pouvant entraîner des risques de pollution) sera automatiquement refusé et l'enlèvement sera à la charge du contrevenant.

En cas de non-obtempération, des sanctions pourront être prises par l'Office Français de la Biodiversité. Seule l'apport de terre végétale sera autorisé.

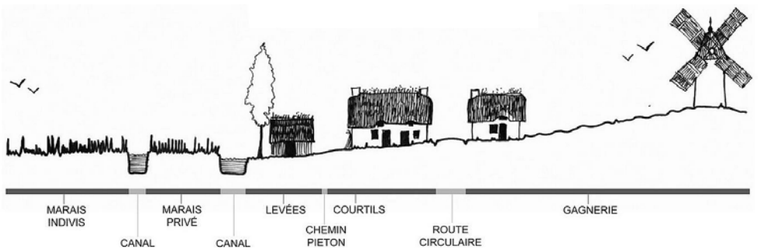

• Organisation typique d'une île de Brière. Source : PNRB

LE POINT SUR LES PROJETS D'URBANISME

La commune est confrontée à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) obligeant la construction de logements locatifs sociaux. Si tous les permis de construire ne sont pas encore tous déposés à ce jour, il est toutefois possible de vous informer sur le nombre de logements qui seront envisagés par opération.

- **Projet rue de la Ville**
  Permis de construire délivré et chantier démarré : 8 logements (3 T2, 4 T3 et 1 T4)
- **Projet rue Kergomard**
  Permis de construire en instruction : 18 logements (9 T2, 8 T3 et 1 T4)
- **Projet face Mairie**
  Permis de construire en cours : 15 logements (majorité de T2)
- **Projet impasse Bonne fontaine**
  Permis de construire en cours : 15 logements (T2 et T4)

• Projet depuis la cour de l'école Kergomard. Source : AJT Architecture

Du nouveau pour nos Amis à quatre pattes !

Début avril, les chiens et les chats de la commune et d'ailleurs pourront, à leur tour, se faire une beauté avec l'ouverture d'un salon de toilettage sis au 18 de la rue Joliot Curie.

Réservé aux chiens et aux chats, cette nouvelle enseigne, **'' L'Art du Poil '',** coïncide avec l'arrivée sur la commune d'Amélie Nicolle qui, après avoir exercé dans son propre salon pendant vingt-cinq années dans la Région Parisienne a décidé de venir s'installer en Brière et plus précisément à Fedrun avec son Compagnon Manuel.

Nous leurs souhaitons la bienvenue !

EXPRESSION GROUPE ALLIANCE DÉMOCRATIQUE

1. Les communes face à la situation économique française actuelle

La situation économique nationale connaît actuellement une période de fortes tensions, marquée par une hausse durable de la dette et du déficit public, ainsi qu'un ralentissement de la croissance. Dans ce contexte, l'État est amené à revoir sa copie, notamment sur l'allocation de ses ressources, entraînant une nouvelle fois, une diminution des dotations versées aux collectivités locales.

Ces ajustements budgétaires, combinés à l'augmentation constante des charges de fonctionnement — notamment les coûts de l'énergie, de l'entretien du patrimoine bâti, du soutien aux services publics et de l'application des milliers de normes — réduisent les marges de manœuvre des communes. Parallèlement, les collectivités doivent répondre à des obligations croissantes : transition écologique, modernisation des infrastructures, sécurisation des bâtiments, ou encore adaptation des services aux besoins de la population.

Face à ces défis, les communes sont amenées à renforcer la rigueur de leur gestion budgétaire. Cette démarche se traduit par une priorisation accrue des projets, une recherche active de financements complémentaires et une optimisation des ressources disponibles. Malgré ces contraintes, l'objectif demeure clair : préserver la qualité du service public, assurer la continuité des actions engagées et maintenir un cadre de vie favorable pour l'ensemble des habitants.

Dans les années à venir, les collectivités devront poursuivre ces efforts d'adaptation afin de garantir un équilibre financier durable, tout en continuant d'accompagner le développement de leur territoire.

Espérons que l'Etat réponde favorablement aux exigences de l'Association des Maires de France, en engageant une vraie décentralisation vers nos territoires, pour qu'enfin les énergies se libèrent et que la LIBERTE de nos communes, puisse faciliter les économies de fonctionnement recherchées.

L'Etat doit apprendre à travailler en confiance, une stratégie moins onéreuse que la défiance perpétuelle.

EXPRESSION GROUPE UNIS ET SOLIDAIRES A GAUCHE

Naissances

10/03/2025	DE MATTIA DURAND	Lyv, Solène, Antoinette
09/06/2025	CUVEILLER	Eliott, Jean-Paul, Clément
25/06/2025	GUILLEMBET	Sidjy, Sarah
02/07/2025	HALGAND	Léo, Louis
12/07/2025	PRIOUX	Lyam, Gérard, Jean
16/07/2025	AOUSTIN	Dayvonn, Jayson, Guillaume, Guy
23/07/2025	OREGGIA	Octave, Hippolyte, Pascal, Sébastien
03/08/2025	DUBAR	Eleanore, Coralie, Anité
14/08/2025	WEILER	Nova, Francis, Jean-François
25/08/2025	VASLET	Tiya, Morgane, Tilya
25/08/2025	PLUMELET	Jade, Gaëlle, Sylvie
18/09/2025	HALGAND	Andréa
19/09/2025	CROVATO PABOUL	Eden, Pablo, Roberto
11/10/2025	LELIEVRE	Elio, Bruno, Bernard
23/10/2025	DIEYE	Thidianne-Ahmed, Mohamed
26/10/2025	CORNET	Ezra, Benoit, Jean
19/11/2025	BONVIN DUBUISSON	Sasha, Michel, Philippe

Mariages

27/06/2025	MAHE MAHÉ	Axel, Franck, Claude, Joseph Mallaury
01/07/2025	SPELLIG KREBS	Daniel, Nicolas Carole, Suzanne
05/07/2025	HALGAND LEMOINE	Ghislain, Joël, Estelle Marjorie, Anne, Pascaline
02/08/2025	MOUSSET DEMAY	Philippe, Michel Nathalie, Marie, Andrée, Constance
16/08/2025	DOS SANTOS BRIAND	Benjamin, Manuel Nyna, Lynda, Joëlle
30/08/2025	GAUDIN VIELMONT	Marc, Yann Aurélia
13/09/2025	PANHALLEUX ROUSSEAU	Damien, Marcel, Maurice Mélanie, Marie
25/10/2025	THUILLIER ESAU	Guillaume, Gérard, Dominique Sarah, Elizabeth

Décès

23/06/2025	**AUPIAIS** Jacques, Henri
14/06/2025	**HALGAND** Didier, Pierre
23/06/2025	**OLIVAUD** Philippe, François, Michel
25/06/2025	**DUBUISSON** Gérard, Christian, Raymond
05/07/2025	**FOURÉ** Christian
18/07/2025	**VINCE veuve JUHEL** Fernande, Héloïse, Marie
04/08/2025	**HALGAND** Claude, Bénoni, Désiré
05/09/2025	**LORAND** Daniel, Julien, Louis, Claude
25/09/2025	**OLIVAUD veuve MOYON** Yvonne, Fernande, Alexandrine
30/09/2025	**CALVET veuve TREIL** Rose-Marie
21/09/2025	**VEILLAUD** Gérard, Antoine
05/10/2025	**CHAMBRIER veuve METEYER** Josseline, Ginette
08/10/2025	**DAVID veuve GENOIST** Marie, Thérèse
27/09/2025	**MOYON** Jean-Claude
06/10/2025	**DESMARS** Onésime, Jean
13/10/2025	**MOUNIER** Pascal, Joël
25/10/2025	**BELLOIR** Eugène, Pierre, Alphonse
05/11/2025	**AOUSTIN** Joseph

INFORMATIONS UTLILES

PHARMACIE BESNARD
98 rue Joliot Curie
Tél : 02 40 88 53 11

NATUROPATHE
Quentin RATTEZ - Virginie MARTIN
Tél : 06 62 16 67 60
06 79 15 59 42

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme FELICE - Mme BEAUVAIS
34 rue Joliot Curie
Tél : 02 40 00 92 73

ORTHOPHONISTE
Mme LEBAIL
Tél : 06 32 60 71 72

OSTÉOPATHE
Mme FOUERE Mathilde
Tél : 06 75 36 91 31

DIÉTÉTICIENNE
Mme Meignen Clarisse
Tél : 06 68 26 10 84

PÉDICURE PODOLOGUE
Mme MACE Anne-Louise
Tél : 06 80 74 12 22

ERGOTHÉRAPEUTE
M CHOTARD Johnny
Tél : 07 62 60 45 06

PSYCHOLOGUE
Mme LESASSIER Charline
Tél : 06 33 96 92 12

SAGE-FEMME
Mme THEPAULT Katell
Tel : 06 73 32 43 59

INFIRMIERES
Mme CARPENTIER Sandra
Mme LHOMMEAU Gwladys
Tel : 06 73 41 92 87

E.I Orthophoniste D.E
Mme GLORY GALLERNE Nolwenn
Tel : 06 63 69 88 59

Le cabinet médical

24 rue Pauline Kergomard
44720 Saint-Joachim

Tél : 02 40 88 53 14
ou **plateforme Doctolib**

Le secrétariat médical est fermé tous les jours de :
12h00 à 14h00.

En dehors des heures d'ouverture du cabinet médical appelez le **15.**

Si vous ne pouvez pas obtenir le 15, appelez SOS Médecins au **08 26 46 44 44** ou **36 24**.

Association Infirmière & Santé

37 avenue Jean Moulin
44720 Saint-Joachim

Tél : 02 51 16 25 08
Mail :
asso.infirmiere.sante@gmail.com

Permanence de 7h à12h du lundi au vendredi.

Les soins à domicile assurés du lundi au dimanche.

SOS Médecins

08 26 46 44 44
ou 36 24

Pharmacies de garde
32 37

Centre Hospitalier de Saint-Nazaire
02 72 27 80 00
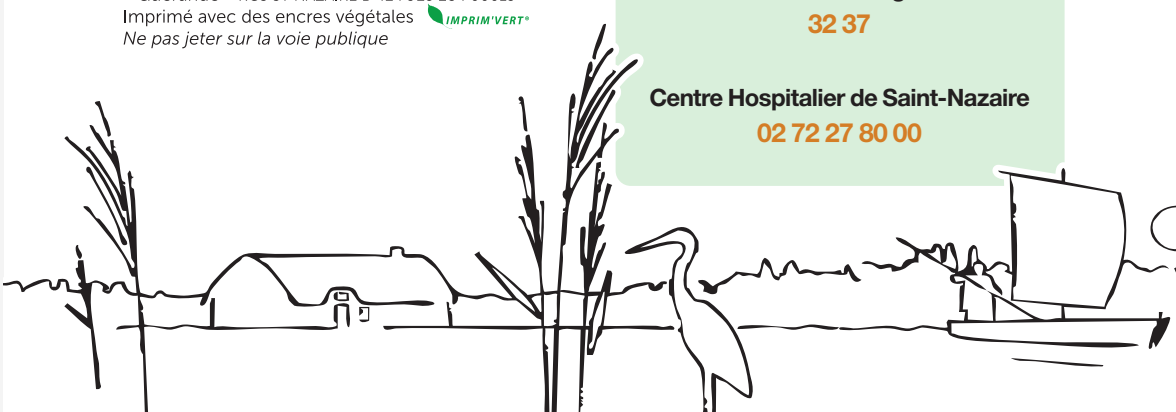
Directeur de publication : Mairie de Saint-Joachim
Conception et impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande - RCS ST NAZAIRE B 424 925 284 00015
Imprimé avec des encres végétales IMPRIM'VERT®
Ne pas jeter sur la voie publique